

Société 3DII

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 500 euros

Siège social : 28 RUE VICTOR HUGO, 93500 PANTIN

R.C.S. BOBIGNY 889 324 893

CERTIFIER CONFORME
[Signature]

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ,

Le 02 janvier,

À 16 heures PARIS, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par le président de la société.

L'assemblée est présidée par Madame Suzanne BAILLIEZ (née ASTA), gérante de la société 3DII.

Est présent :

1° Madame Suzanne BAILLIEZ (née ASTA), Propriétaire de 60 parts ;

2° Madame Epiphanie GANTINE, Propriétaire de 20 parts ;

3° Monsieur Charles SOOPEN, Propriétaire de 20 parts ;

Soit au total TROIS associés présents ou représentés, totalisant CENT parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Résolution unique

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

BA

GE

CE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Signature du gérant et des associés

Madame Suzanne BAILLIEZ (née ASTA) , Gérante associée



Madame Epiphane GANTINE, associée



Monsieur Charles SOOPEN, associé

